

DECISION N°2024-195/CP

OBJET :

**CONTRAT DE LOCATION ET D'ENTRETIEN
D'UNE MACHINE A AFFRANCHIR POUR LE
POLE SERVICES ADMINISTRATIFS
ET REGLEMENTAIRES A L'HABITANT**

**1. COMMANDE PUBLIC
2. MARCHES PUBLICS**

Le Maire,

Vu les Articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 7 du 28 Mai 2020 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le marché sans publicité ni mise en concurrence en vertu de l'article L.2122-1 du Code de la commande publique.

Vu l'offre faite par la société PITNEY BOWES.

DECIDE

Article 1 : Un contrat relatif à la location et à l'entretien d'une machine à affranchir pour le Pôle services administratifs et réglementaires à l'habitant sera signé par mes soins avec la société PITNEY BOWES située au Immeuble Le Triangle – 9 rue Paul Lafargue CS 20012 – 93456 LA PLAINE SAINT DE DENIS CEDEX.

Article 2 : Le loyer annuel est de 1 459 € HT pour la location de la machine à affranchir, de plus une remise de 10 % sera effectuée sur les produits de consommables.

Article 3 : Le marché prend effet à compter du 29 Novembre 2024 pour une durée de 4 ans ferme.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffrey Saint Hilaire CS 62039-59014 Lille cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'état ou de sa publication.

A DENAIN, le 15/10/2024

Le Pouvoir Adjudicateur,

ANNE-LISE DUFOUR-TONINI

Acte soumis à transmission
Affiché le
Certifié exécutoire